

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'information paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

ANNONCES :

Quantité Suisse Étranger
La ligne de son espace 0.20 0.25 30
Réclames 0.50

Administration et Expédition Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques post. No II c 84. Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par PUBLICITAS S. A. Sion et ses succursales

Sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint sans aucune supplémentation aux prix de fr. 2.25 par semestre et fr. 4.50 par an

Téléphone N° 40

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révoquant explicitement. Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois
année 6 mois 3 mois
Valais et Suisse 6.— 4.50 2.50
Étranger (envoi des 3 numéros de la semaine) 17.— 9.— 6.50
Envoi par "numéro" 20.— 12.— 7.—
— Abonnements par poste se cotent en plus —

AVIS TIRS

Le public est informé que le Bataillon 88 fera ses tirs au stand de Châtroz mardi, mercredi, jeudi et vendredi, toute la journée. Le terrain dangereux sera gardé par les sentinelles. Commandant du Bataillon 88

Caves à louer

Les caves de M. Francis ROTEN, à Sion, avec leurs vases et matériel sont à louer tout de suite. S'adresser à M. l'avocat Marc MORAND, à Martigny—Ville.

Aux Spécialités

(LUC ANTILLE, prop.) Grand-Pont SION

Café vert et torréfié
Thés des meilleures marques
Grand assortiment en biscuits et bonbons fins
Pâtes alimentaires Qualité unique
Conserves en tous genres
(Spécialités pour gourmets)

FOINS

à vendre toutes quantités de foin et paille. Ire qualité, franco. S'adresser à A. Frossard, Import-Export Fribourg, rue des Epouses 138. Tél. 2.60.

Appareils photo

P. de SARZENS, photog. à SION
Seul représentant pour le Valais de la célèbre marque "Bellioni" appareils extra plats, grande précision av. objectifs Berthiot
— L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER —
A la même adresse: OCCASION
1 Appareil pliant 10.15 double anast. 1.5.4 obt. Compur au 200e de sec avec 6 chassias film pack.
1. 9-12 anast. 1:6,8 obt. Iso.12 chassias, les 2 peu servi.

Banque de dépôts et de crédit

18, rue de Hesse, GENÈVE 10, rue Diday

bonifie actuellement

5 1/2 %

sur dépôts de 1 an à 5 ans

(Certificats nominatifs ou au porteur avec coupons d'intérêts semestriels)

TRAITE AUX MEILLEURES CONDITIONS TOUTES AFFAIRES DE BANQUE

Le "Journal & Feuille d'Avis du Valais" qui est lu dans tous les ménages, est le plus actif des agents pour faire connaître un produit.

Ouverture de la Saison d'Automne des Ecoles normales, Collèges et Ecoles primaires

MAGASINS EMILE GÉROUDET & FILS, SION

Deux semaines de Vente réclame

du Lundi 5 septembre au Samedi 17

Toutes nos marchandises ont subi un rabais sérieux et réel de

OCCASIONS Sans précédent

30%

OCCASIONS Sans précédent

Vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, chemises, bas sports, chaussettes, chapeaux, casquettes, bretelles; faux-cols, manchettes, cravates.

Trousseaux pour collégiens et normaliens

Draps de lit ourlés à jour
Draps de lit avec festons
Draps de lit ourlés simples en fil, mi-fil et coton

Couvertures, Couvre-lit

Linges toilette éponge
Linges nid d'abeilles
Linges gaufrés
Linges de cuisine

Taies d'oreillers, traversins, duvets; serviettes
Enfourrages piqué, bazin, damassé. Nappage

CONFECTIONS POUR DAMES

Manteaux, jaquettes, costumes, robes, blouses, jupes, jupons, combinaisons, peignoirs, matinées, Corsets
Lingerie en tous genres pour dames et enfants

Tissus noirs et marines pour robes

N.B. — Nous n'accordons pas de rabais sur les casquettes et uniformes de collège. Toutes nos marchandises sont marquées en chiffres connus de manière à ce que personne ne soit surfait
— Voir les articles affichés prix nets.

Lephyr

Savon de toilette pour grands et petits
FRÉDÉRIC STEINFELS ZURICH

FEMMES QUI SOUFFREZ

de Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches, etc.

Reprenez courage

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons ni opérations, c'est la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Femmes qui souffrez auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la Jouvence de l'Abbé Soury. La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY c'est le salut de la femme



Femmes qui souffrez de Règles irrégulières accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc.

Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs et tous les accidents du RETOUR D'AGE, faites usage de la JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui vous guérira sûrement.

La Jouvence de l'Abbé Soury préparée à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen (France), se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Prix: la boîte fr. 6.60, le flacon liquide fr. 6.60.

Dépôt pour la Suisse: André JUNOD, pharmacien, 21, quai des Bergues, GENEVE.

Bien exiger Véritable Jouvence de l'Abbé Soury avec la signature Mag. DUMONTIER

CARRELAGES ET REVETEMENTS



J. ROD - LAUSANNE
ST-ROCH 10 TEL.: 89.51



GRAND ASSORTIMENT DE MUSIQUE

en tout genre et pour tout instrument

ENVOIS A CHOIX - ABONNEMENTS

SERVICE PROMPT ET SOIGNÉ

MAISON FONDÉE 1807

Pour nettoyer le linge, les ménagères ne jouissent entièrement et pleinement des qualités extraordinaires du

Persil qu'en servant en même temps la soude à blanchir "Henco"

"Henco" se prête en outre admirablement au nettoyage de la vaisselle, des planchers, carrelages, etc.

On économise ainsi le matériel de lessive, le combustible et le linge devient, avec les plus grands ménagements, d'une propreté extraordinaire. Se trouve dans toutes les drogueries et épiceries.

LETTRE DE PARIS

L'accord de Wiesbaden

Il faut bien expliquer en quoi consiste cet accord de Wiesbaden, que MM. Loucheur et Rathenau ont conclu sous réserve de l'approbation de leurs gouvernements respectifs, et qui intéresse directement nos régions dévastées et aussi les finances publiques, puisqu'il s'agit des versements à effectuer par l'Allemagne, versements qui auront une influence décisive sur notre budget des dépenses recouvrables, qu'il s'agit de boucler.

Le problème à résoudre était celui-ci: Nous voulons achever dans l'espace de quatre à cinq ans la reconstruction des régions dévastées. D'autre part, nous sommes obligés, par l'accord de Londres, de rembourser chaque année à la Caisse des réparations la valeur de tout ce que nous touchons, même sous forme de marchandises, en plus des 52 pour cent qui nous sont accordés sur l'ensemble des versements de l'Allemagne, de telle sorte que, à s'en tenir aux termes de l'accord de Londres, il nous aurait fallu renoncer à construire dans le délai voulu nos régions dévastées, en raison de l'insuffisance des versements allemands.

C'est cet obstacle qui vient d'être écarté, de la façon suivante:

L'Allemagne va s'engager, dans la mesure où la demande lui en sera faite par la France, à effectuer, d'ici au 1er mai 1926, des livraisons en nature pour une valeur de sept millions de marks-or, et elle y a intérêt, car il est évident qu'il vaut mieux pour elle se libérer dans la plus large mesure possible, par des fournitures de matériaux.

Mais comme ce total de sept milliards de marks-or dépasse largement ce que nous donneraient les 52 pour cent qui nous sont réservés sur les versements allemands, la France remboursera chaque année une somme qui ne pourra pas être supérieure à un milliard de marks-or.

Il s'agit, en réalité, d'un simple jeu d'écritures. Nous ne déboursions rien: l'Allemagne aura seulement droit, pour ses fournitures anticipées, à un intérêt simple de cinq pour cent, qui commencera à courir à partir de 1937.

L'accord de Wiesbaden stipule ensuite dans quelles conditions les commandes seront passées et les marchandises livrées; il était important que des organismes fussent prévus pour réaliser ces marchés. Et voici comment les choses se passeront grâce à la création de deux sociétés privées, l'une française, l'autre allemande, liées entre elles par un contrat.

Le sinistré français qui aura besoin du matériel allemand choisira lui-même son fournisseur, mais au lieu de payer à ce fournisseur le prix de sa facture, il enverra cette facture avec son certificat de dommages à l'office français. Cet office transmettra les documents à l'office allemand qui se chargera d'indemniser le fournisseur.

De cette façon, il ne sera fait d'achats que suivant les besoins, et les habitants français des régions dévastées achèteront ce que bon leur semble chez le fabricant qui leur paraîtra le meilleur; l'office français ne se chargera pas de faire les commandes, mais seulement d'en aviser l'office allemand et de lui donner les justifications sur le vu desquelles cet office paiera les expéditeurs allemands.

Avant de réaliser définitivement cet accord, la Commission des réparations sera appelée à donner son avis, car il est évident que nous ne voulons rien faire sans en avertir nos alliés et sans qu'ils approuvent nos arrangements. Mais comme l'accord prévu ne lèse en aucune façon leurs intérêts, comme il ne diminue pas les sommes qu'ils toucheront pour leur compte, on ne voit pas quelles objections ils pourraient bien soulever. Ne nous ont-ils pas le prochain bien souvent notre attitude de défiance envers l'Allemagne? Ce n'est donc pas au moment où nous nous mettons d'accord avec elle sur un point déterminé, qu'ils pourraient entraver nos efforts.

Nous nous garderons au surplus d'apprécier l'accord de Wiesbaden au point de vue de nos finances; nous avons simplement voulu montrer qu'il était pratique et que les sinistrés trouveraient avantage à la combinaison qui leur est offerte. J. S.

L'Irlande refuse les propositions de paix

On mande de Londres que les sinistrés ont refusé les propositions de paix du gouvernement britannique.

Voici le texte de la réponse de M. de Valera à M. Lloyd George:

« Le peuple irlandais, ne reconnaissant aucune union volontaire avec la Grande-Bretagne, revendique comme un droit fondamental naturel celui de choisir librement la voie qu'il suivra pour réaliser sa destinée nationale.

C'est par une majorité écrasante qu'il se déclare en faveur de l'indépendance; il s'est érigé en république et a à plusieurs reprises confirmé son choix.

La Grande-Bretagne agit comme si l'Irlande était engagée envers elle à un droit d'union lui interdisant toute séparation. Le gouvernement et le parlement britanniques revendiquent les droits de gouverner et de faire des lois pour l'Irlande. Ils vont même jusqu'à partager le territoire irlandais contre la volonté du peuple, mettant à mort ou emprisonnant tout citoyen irlandais qui refuse l'allégeance.

Nous avons irrévocablement rejeté les propositions du gouvernement britannique présentées le 20 juillet. Les propositions britanniques ne voient pas qu'en invitant l'Irlande à s'asso-

cier librement et volontairement avec une nation libre de l'empire britannique, elles invitent l'Irlande à accepter les conditions d'un statut inférieur à celui de ces autres Etats libres.

Les dominions britanniques sont garantis contre la domination britannique non seulement par les droits constitutionnels reconnus, que leur donne l'égalité des statuts avec la Grande-Bretagne et qui les rendent absolument libres de tout contrôle britannique, mais aussi par la grande distance qui les sépare de la Grande-Bretagne.

L'Irlande n'aurait ni la garantie de la distance, ni celle du droit; l'Irlande serait divisée en deux Etats artificiels, chacun détruisant l'influence de l'autre, et tous deux soumis au contrôle militaire, naval et économique britannique.

Quant aux faits géographiques et historiques il faut qu'il nous soit donné de les envisager en nous plaçant à notre point de vue à nous. Nous sommes convaincus que notre interprétation de ces faits est la vraie et la juste interprétation, et comme preuve, nous sommes prêts à permettre qu'un arbitre neutre ait le soin de juger.

Si, pour appuyer son point de vue, le gouvernement britannique menace d'employer la force, nous ne pouvons que résister, comme l'ont fait jusqu'ici les générations précédentes.

La force ne résoudra pas les problèmes et les menaces d'employer la force doivent être écartées afin de permettre que les plénipotentiaires respectifs puissent se rencontrer sans être entravés par aucune condition autre que les faits eux-mêmes.

Les plénipotentiaires doivent être prêts à concilier les divergences de vues qui pourraient se présenter non par des appels à la force, mais en se rapportant aux mêmes principes sur lesquels il y a un accord commun.

Nous avons proposé le principe du « gouvernement avec l'assentiment des gouvernés » et notre intention n'était pas de le considérer comme un simple assemblage de mots. Sur cette base seulement, nous voyons l'espoir de concilier les considérations qui doivent diriger l'attitude des représentants irlandais.

Sur cette base, nous sommes prêts à désigner immédiatement des plénipotentiaires. Signé: de Valera.

SUISSE

Les enfants incendiaires

On écrit de Vaulruz (Fribourg): Un incendie a détruit jeudi matin, vers 10 heures, la ferme de l'agriculteur Philippe Bourquenois, au hameau des Ponts, près Vaulruz. Tout l'immeuble, maison d'habitation et rural, a été détruit. Le bâtiment étant en bois, les progrès du fléau ont été rapides, et les pompiers n'ont pu sauver qu'à grand-peine les enfants du propriétaire et le bétail.

Le sinistre est dû à l'imprudence d'enfants qui, en dépit de la défense de leur mère, jouaient avec des allumettes.

L'immeuble n'était pas assuré et c'est une grosse perte pour le propriétaire, un laborieux cultivateur, père de cinq enfants.

Les gendarmes complaisants

Un homme, déclarant se nommer Paul Roger, en villégiature en Suisse, échangeait dans un grand bar de Genève quelques propos assez vifs avec une jeune femme. Un policier, qui se trouvait là, s'intéressa fort à la discussion. Profitant d'une absence momentanée de l'homme qui avait le verbe si haut, le détective interrogea la femme. Elle lui fit des déclarations assez compromettantes pour son compagnon.

Quand celui-ci revint, l'agent lui réclama ses papiers. Comme ils étaient assez loin d'être en règle, le policier fit arrêter l'homme et le confia à deux gendarmes. Puis il alla en réclamer à ses chefs.

Pendant ce temps, un de ses collègues interrogeait une jeune danseuse de l'établissement où buvait quelque temps auparavant l'homme arrêté. Celle-ci n'hésita pas à déclarer que cet individu avait participé au cambriolage de la bijouterie Lévy.

Le deuxième agent alla immédiatement retrouver son collègue pour mettre, de concert et définitivement la main sur le dangereux bandit.

Mais celui-ci n'avait pas attendu si longtemps. Ayant fait remarquer aux deux gendarmes qui le gardaient qu'on le faisait attendre plus qu'il ne convenait à un gentleman de sa qualité, il était parti dignement.

Les gendarmes qui ne sont pas sans pitié, ayant jugé que son raisonnement ne manquait pas de solidité, n'avaient pas songé à l'empêcher.

On le chercha en vain, il avait disparu.

Escrocs et cambrioleurs

La police de Zurich a procédé à l'arrestation, dans un hôtel de premier ordre, de la vieille ville, d'un caissier de banque allemand, qui était recherché par les autorités d'Aix-la-Chapelle pour avoir soustrait une somme de trois cent mille marks.

Cet individu avait pu se soustraire aux formalités de transport.

— 2 individus ont fracturé vendredi soir la caisse du bureau des billets de la gare d'Oberriet (Rheintal) s'emparant de fr. 700. Profitant de l'absence momentanée du personnel de la station, l'un des individus pénétra dans le bureau pendant que l'autre, disposant d'une bicy-

clette, faisait le guet. La police réussit à s'emparer samedi des deux voleurs qui possédaient encore sur eux l'argent dérobé.

Il s'agit de deux hommes d'un âge moyen qui prétendent se nommer Meister et Boshard et qui venaient de commettre un important vol à Schaffhouse.

— Les deux voleurs qui ont été arrêtés samedi lors de l'effraction de la caisse de la gare de Oberriet sont ceux qui ont dérobé les anciennes monnaies d'or à Schaffhouse. Ce sont les deux frères Meister, de Marthalen. On a trouvé, chez eux, outre le contenu de la caisse d'Oberriet, toutes les anciennes monnaies d'or et d'argent volées à Schaffhouse.

Noyade

Un agent de police venait de procéder à l'arrestation d'un individu quand celui-ci profitant de ce qu'il se trouvait sur le Seebucke (Lucerne) s'élança par-dessus la barrière du pont et sauta dans la Reuss où il nagea quelques instants, mais ses forces ne tardèrent cependant pas à lui manquer avant que le canot de sauvetage ait pu l'atteindre. On réussit pourtant à le retirer de l'eau, mais conduit à la berge, on s'aperçut qu'il avait déjà cessé de vivre.

La police des étrangers

Sur l'initiative de l'Office suisse du tourisme, une quarantaine d'associations touristiques, hôtelières ou de développement et de Cies de chemins de fer, ainsi qu'une trentaine de journaux avaient été conviés samedi à la Maison bourgeoise de Berne pour un échange de vues sur les voies et moyens les plus propres à hâter la fin de l'Office fédéral de la police des étrangers. Il y avait là les représentants des C. F. F. et du Loetschberg, des lignes secondaires, des funiculaires et des sociétés de navigation, de l'Automobile-Club et du Touring-Club, enfin des nombreux bureaux de renseignements et sociétés de développement. Il y avait enfin, dument invité et représenté en la personne du Dr Gross, l'Office central de la Police des étrangers lui-même.

La discussion devait porter sur les deux demandes formulées récemment, soit en date du 15 juillet et du 12 août auprès du département de Justice et police par l'Office suisse du tourisme et qui nous pouvons résumer comme suit:

1. Rétablissement des visas de transit de 8 jours à 1 fr. (au lieu de fr. 8.)
2. Octroi du visa de transit par les postes-frontières directement;
3. Fixation à 10 fr., comme pour les autres Etats (au lieu de fr. 20) du visa pour les ressortissants des Etats-Unis;
4. Suppression du visa pour les voyageurs d'Amérique, Hollande, Angleterre, Scandinavie, Danemark, Belgique, France et Espagne.
5. Simplification de toutes les formalités de passeport et de douane à la frontière.

Ce programme, on le reconnaît, n'a rien de subversif, ni même d'excessif puisqu'il ne parle pas de la liquidation à plus ou moins brève échéance de l'Office fédéral. Aussi fut-il adopté à l'unanimité par l'assemblée de Berne qui demanda en outre l'extension des compétences des postes-frontières. Mais, sur proposition de MM. Morel, chef de service de presse de la Chambre vaudoise du Commerce à Lausanne, et Oettinger, directeur du bureau de renseignements à Bâle, l'assemblée vota également à l'unanimité un postulat tendant à la suppression complète et la plus tôt possible de l'Office central actuel.

Canton du Valais

Maison de santé de Malévoz

Le rapport annuel de cet établissement nous apprend que l'affluence des malades a été aussi considérable que les années précédentes; tous les pavillons ont été en général entièrement occupés.

Les résultats thérapeutiques obtenus peuvent être considérés comme bons. Sur 105 malades quittant l'établissement, 52 étaient guéris, 41 autres ont été améliorés de façon plus ou moins considérable. 12 seulement ont quitté l'établissement dans un état stationnaire; la plupart d'ailleurs (7) pour se rendre dans un asile étranger où le traitement doit être continué.

L'état sanitaire a été bon et il n'y a eu aucune maladie épidémique. Nous n'avons de même aucun accident grave à déplorer. Un malade s'est toutefois cassé un bras en tombant alors qu'il travaillait en dehors: la blessure a guéri sans complication.

Les malades hommes ont fourni 10,259 journées de travail à la campagne, dans les jardins, le parc, les ateliers, le bureau, etc.

Les malades femmes ont fourni 11,556 journées de travail vouées aux travaux de maison, couture, raccommodage, blanchissage et cuisine.

Il y a pour les hommes augmentation de 1859 journées et pour les femmes de 4356 journées de travail sur le total de l'année précédente.

Dans les divisions d'hommes, l'isolement par mesure thérapeutique, n'a presque pas été employé. Chez les femmes, par contre, l'isolement a dû être appliqué pour 33 malades pendant 723 journées en tout.

Comme moyen de restriction physique, il a été employé chez 10 malades femmes des gants de cuir, pour les empêcher d'arracher des pansements ou de déchirer. Chez les hommes, nous n'avons pas eu besoin d'avoir recours à ce moyen.

Nous signalons enfin que la proportion des admissions de malades valaisans devient chaque année plus grande. Leur nombre s'est monté cette année à 87 (67 en 1919).

FAITS DIVERS

Nominations postales

Est nommé buraliste à Asnières: M. Ed. Rappaz, commis à Monthey; à Châble M. Alberi Carron, facteur postal au dit lieu. Dépositaire à Agettes, M. Edouard Pitteloud, aide postal au dit lieu.

Vol de documents

Les héritiers de l'ancienne famille haut-valaisanne Augustini dont plusieurs membres ont autrefois joué un rôle considérable en Valais, ont constaté la disparition de tous les titres, actes et documents de la dite famille, spécialement des documents historiques (au nombre de 67, suivant inventaire); ils déclarent qu'ils s'opposent formellement à la publication de ceux-ci.

On se demande quel peut bien être l'auteur de ce vol et quel mobile l'a poussé à le commettre.

L'avion de Loèche

L'aviateur A. Corboud écrit que toutes les formalités douanières, y compris le paiement de la douane, ont été remplies à Loèche. C'est par une mesure de prudence bien compréhensible que l'Office fédéral aérien n'a pas autorisé le transport de cet appareil par voie d'air de Loèche à Avenches son point d'attache, le terrain de départ étant mauvais et mal situé. De plus, cet avion doit le moteur a été revisé à Loèche doit être essayé sur un grand terrain d'aviation en vue de son immatriculation en Suisse.

Ascensions

Différentes ascensions ont été faites ces jours derniers par le guide de Zermatt, Perren Alexandre, fils d'Aloys, notamment le Cervin (29 août) et le Ober Gabelhorn, par la Welkenkuppe ou Weisskopf, avec descente par l'Arbjoeh (31 août).

En outre, MM. Emile Marti et André Jaeggi, de Montier, accompagnés des frères Perren, ont atteint, le 2 septembre, le sommet du Cervin en passant par l'arête de Z'Mutt. Ces ascensions ont été accomplies par un vent du nord violent et soufflant très irrégulièrement.

Chronique agricole

Dans le vignoble montheyssan

D'après le dernier recensement viticole opéré en 1916 par le Département de l'Intérieur, le district de Monthey possède 117,5 Ha. de vignes. Le cépage le plus répandu est le fendant vert ou chasselas; vient ensuite le Rhin ou Sylvaner, les autres plants ne jouent qu'un rôle très accessoire. Ça et là on rencontre un plant appelé dans la région « Plant d'Alsace », mais dont le nom ampélographique nous semble être le Kniperlé, d'après Viala et Vermorel, que nous avons longuement consulté pour cette détermination. C'est probablement au petit vin blanc produit par ce cépage que fait allusion Alfred de Musset, dans ses fameuses vers sur le Rhin allemand. Nous nous promettons de suivre de plus près ce plant, car il n'est pas sans quelque intérêt.

Si le vignoble, dans le district de Monthey ne joue pas un rôle aussi important que dans le Centre, il n'en a pas moins sa valeur et mérite que les pouvoirs publics s'intéressent à lui, comme à toute branche agricole susceptible d'augmenter de façon quelconque notre richesse nationale. A la frontière ouest de notre petite patrie, il y a des gens qui servent leur pays en cultivant leurs vignes et ces gens méritent qu'on s'occupe d'eux et qu'on les aide dans la mesure du possible. Et cela d'autant plus que, d'une façon générale, la culture y est faite avec des soins qu'on ne trouve pas toujours en d'autres lieux moins favorisés par la nature du sol et le climat.

Dans une inspection que nous venons de faire dans la région, nous avons pu remarquer que ce qui manque bien souvent, ce sont les connaissances voulues pour lutter efficacement contre les maladies cryptogamiques: mildiou et oïdium. La région étant plus humide, cette lutte doit être menée avec plus de soins et de minutie qu'ailleurs encore, et il sera d'absolue nécessité de renseigner les vignerons sur l'emploi des bouillies calcinées adhérentes et des poudres cupriques spécialement pour qu'à l'avenir ils soient mieux et plus efficacement armés à cet égard. Quelques conférences pratiques suffiraient à cet effet.

Nous avons aussi remarqué qu'en bien des endroits les vignes ont atteint un tel âge qu'il n'est plus possible d'en attendre encore quelque produit rémunérateur. Ces vignes devraient être arrachées et remplacées par de nouvelles plantations sur cépages américains.

Wuilloud.

Chronique séduoise

Rentrée

Les premiers symptômes de l'automne commencent à nous envelopper: nous touchons à la fin de la saison estivale, qui donne à notre ville son cachet de morne solitude. Septembre nous ramène les heureux « villegiantis » qui ont fui les grandes chaleurs. Des journées pluvieuses et brumeuses comme celles d'hier sont faites pour hâter la descente. D'ailleurs le moment fatidique est là: les écoliers grands et petits doivent reprendre leurs études.

En attendant, et pour commencer le branle-bas

de l'animation, nous avons la mobilisation plus jeunes classes du régiment de montagne qui s'est rassemblé ce matin à Sion pour un cours de répétition dont les premiers travaux s'effectueront dans la région de St. Granges, Grône, Bramois, Sierre et qui se terminera du 10 au 16, à Montana, Randa, Chermignon et Lens.

Le départ du Rd. P. Alexis Biond

On nous écrit: Les pieux auditeurs qui se pressaient dimanche 28 août, au pied de la chaire de Cathédrale, pour entendre le magnifique sermon de R. P. Alexis sur la dignité et les vertus de la maternité chrétienne et les vertus qu'elle comporte, étaient loin de s'attendre à être privés, de si tôt, de la parole apostolique de leur cher prédicateur dont la chaude éloquence, tout en charmant l'oreille, faisait du bien aux âmes. Ses enseignements pratiques et pleins de cœur. Notre regretté prédicateur nous quitte après ans de zèle infatigable et de paternel dévouement, non seulement à Sion, mais dans les missions paroissiales, et même au delà du pays.

L'apostolat des jeunes et l'œuvre si importante de pastoration auprès des prisonniers prouvent une perte très sensible par le départ du bon Père, qui se dépensait sans mesure. Nos autres Tertiaires, qui avons eu le bonheur de le posséder pendant longtemps à la tête de notre fraternité, nous ne voulons pas être les derniers à lui exprimer nos regrets sincères et notre affectueuse reconnaissance.

Que le bon Dieu l'accompagne et le bénisse dans son nouveau poste comme prédicateur de la collégiale de N. D. à Fribourg, où la confiance de ses supérieurs vient de l'appeler. J.-M., ter.

Au cirque Karoly

Le cirque Karoly nous annonce qu'il ne donnera plus que deux représentations, ce samedi et demain soir. Les spectacles qu'il nous en valent vraiment la peine d'être vus, comme on pu s'en convaincre les nombreuses personnes qui ont assisté à la représentation de la verture et à celles de dimanche. De même le jardin zoologique mérite une visite.

Décisions du Conseil municipal

Présidence: M. J. Kuntschen, président. Absents: MM. Graven, Mutter, de Torre, de Rivaz, Pini, Héritier, Jost et Roch.

Le protocole de la précédente séance est adopté.

Edilité, hôtel des Postes. — Il est pris connaissance d'une communication de l'inspecteur fédéral des constructions informant que le Conseil fédéral a accepté la réserve fixée par le Conseil pour la transformation de l'hôtel des Postes, réserve concernant l'entrée sur la rue de Lausanne. L'autorisation de commencer les travaux accordés conditionnellement est acceptée définitive.

Edilité. — Sur la proposition de la Commission d'édilité, le Conseil approuve les plans posés par:

1. M. Jos. Rogger pour la construction d'un balcon à son appartement rue de la Lombardie, 2me étage.
2. M. Muti Joseph, à Sion, pour la transformation et l'agrandissement des fenêtres son immeuble, café des Chemins de fer, rue de la Gare. Ces plans seront soumis à l'Etat pour approbation définitive, vu la situation de l'immeuble sur l'avenue de la gare.
3. M. Gasser Joseph, à Sion, pour la construction d'une maison d'habitation à la Platte d'en bas, sous les réserves suivantes:
 - a. pour la façade nord et la façade est devra présenter de nouveaux plans.
 - b. la hauteur des chambres devrait être moins de 2 m. 50;
 - c. l'aménagement de W. C. au 1er étage de si possible, être prévu.
 - d. le toit devra être soulevé d'environ 10 cm. pour dégager les fenêtres.

W. C. Ecole des garçons. — La transformation des W. C. aux écoles des Garçons adjugée à MM. Guntensperger et Witzig, au profit de leur soumission.

Arrosage. — Ensuite des requêtes parvenues au Conseil accorde, aux mêmes conditions, précédemment et pour une durée de 15 jours au plus une seconde fois l'eau du bisse du wyl aux vignes au-dessus du bisse de Clav pour autant qu'elles se trouvent sur Sion appartenant à des personnes domiciliées à Sion.

Irrigation des vignes. — La Commission agricole est invitée à étudier la modification du système actuellement en vigueur pour la répartition des eaux d'arrosage.

Vu le rapport du président au sujet des travaux exécutés en ce moment par la commune de Sierre et d'autres communes au glacier de la Plaine Morte au Scex Mort pour amener une plus grande quantité d'eau sur son territoire, le Conseil décide de provoquer un coté de l'état des lieux actuels par l'autorité judiciaire, ceci afin de réserver les droits de la commune.

Eaux potables de Châteauf. — Ensuite d'une communication de la commune de Châteauf, le Conseil décide en principe de s'occuper de l'adduction d'eau projetée par dite commune et de nature à alimenter également hameaux de Châteauf et du Pont de Morge. La Direction des S. I. est invitée à se rendre en pourparlers avec l'ingénieur chargé des études préliminaires afin d'être fixée quant aux conditions qui seraient faites à Sion.

Réception de la Société des Industriels. L'Union des Industriels valaisans devant

leur assemblée annuelle à Sion, il est entendu que la commune en organisera la réception d'entente avec le comité.

Collecte en faveur des sinistrés de Bramois. — Le Conseil décide de faire appel aux demoiselles de Sion pour l'organisation d'une collecte en faveur des victimes de l'incendie de Bramois.

Echos

Un diplomate, une dame et trois lézards

Il existe à Berlin un service économique et commercial de l'ambassade de France, qui comprend un nombreux personnel et qui coûte fort cher.

Une Parisienne rêvait d'avoir des souliers en peau de lézard et, qui plus est, en trois tons: vert, rouge et noir. C'est là, n'est-ce pas, une envie comme une autre, mais, paraît-il plus dispendieuse que beaucoup d'autres. Elle s'en ouvrit pourtant à un ami de la maison.

Comme le lézard est, paraît-il, hors de prix à Paris, l'ami de la maison se rappela opportunément qu'il avait un très proche parent à l'ambassade de Berlin. Il écrivit donc à ce parent, qui prit sans hésiter l'affaire en main. Heureusement, l'un d'eux eut une idée:

Il faudrait, dit-il, s'adresser au service économique!

Cette solution rallia tous les suffrages et l'on courut remplir une formule qui se trouva rédigée de la manière suivante:

« L'ambassadeur de France à Berlin serait reconnaissant à M. le directeur des services économiques et commerciaux de lui indiquer le moyen de se procurer actuellement sur le marché allemand trois peaux de lézard, noire, verte et rouge, au meilleur compte.

Le directeur des services économiques et commerciaux, trop heureux de pouvoir obliger pour si peu son ambassadeur, envoya aussitôt une annonce à un journal spécial, le « Lederwelt » (Le Monde des cuirs).

Les réponses affluèrent; la commande fut passée et la charmante Parisienne a désormais ses petits souliers en lézard rouge, vert et noir, qui témoignent de l'incontestable utilité du service économique et commercial attaché à l'ambassade française à Berlin.

ETRANGER

Un monstre

Les recherches des experts médecins allemands permettent d'établir que l'assassin de femmes Grossmann a commis quinze assassinats. Le principal grief relevé contre l'inculpé c'est d'avoir employé une partie des corps comme viande comestible, en la vendant soit comme viande de veau, soit comme viande de mouton.

Le partage du milliard

L'Allemagne a entièrement versé le premier milliard de marks-or de l'indemnité; mais elle n'a pas pu se procurer assez de traites pour le solde de son paiements et a dû prélever une cinquantaine de millions sur la réserve d'or de la Banque d'Empire.

Des difficultés se sont élevées entre les Alliés au sujet du partage du milliard. La récente conférence de Paris, en attribuant 550 millions à la France et 450 à l'Angleterre, ces deux pays ayant des priorités, le premier pour sa reconstruction, le second pour l'entretien de ses troupes sur le Rhin. La France est seulement créditée de la valeur des mines de la Sarre, dont elle tire les bénéfices — s'il y en a.

Le conseil français des ministres a tenu vendredi deux séances pour s'occuper de cette affaire. Il a estimé que les décisions prises le 13 août à Paris, par la commission financière interalliée étaient en contradiction avec les clauses de l'état de paiement, arrêtés pour l'application du traité de Versailles et qu'elles empêchaient sur les attributions de la commission des réparations.

Dans ces conditions, il a décidé qu'il y avait lieu de réenvisager avec les Alliés, dans l'esprit le plus conciliant, les points contestés et de rechercher avec eux les solutions propres à consacrer les droits de chacun, en conformité avec les dispositions du traité de Versailles et les accords postérieurs. Le gouvernement va réengager des négociations dans ce sens.

Au cours de la discussion, M. Doumer paraît avoir été très vivement pris à partie par certains de ses collègues qui lui ont reproché d'avoir consenti à signer l'accord. Le ministre des finances s'est défendu en disant: 1. qu'il n'avait signé que « ad referendum » en réservant la décision finale du gouvernement; 2. que certaines dispositions des accords de Spa qu'on lui a mis sous les yeux ne lui permettaient pas de repousser purement et simplement le règlement proposé par les délégués des autres gouvernements.

La situation de M. Doumer paraît néanmoins ébranlée, car, quoi qu'il arrive, l'erreur initiale qui a été commise, sera mise à son compte. S'il devait être remplacé, ce serait vraisemblablement M. Loucheur qui serait appelé à lui succéder.

La débâcle turque

On mande de Smyrne à l'agence Reuter qu'il suit les dernières nouvelles du front grec-turc, les combats continuent. Les Grecs annoncent qu'ils ont conquis toutes les positions fortifiées à l'est du Sakaria. Les kémalistes continuent à résister.

On mande de Smyrne au « Daily Mail »: La bataille près de Gordium et sur le Sakaria qui a duré neuf jours s'est terminée par une victoire complète de l'armée grecque. Cependant, les pertes sont lourdes des deux côtés. On évalue les forces grecques à 19 divisions. Mustapha Kemal pacha avait lui-même le commandement suprême avant la bataille. Il a lancé l'ordre du jour suivant à ses troupes:

« La ligne qu'il s'agit de défendre est la frontière de l'empire turc. Derrière cette ligne, nous n'avons plus de patrie. Défendez-la jusqu'à la mort. »

Les Turcs ont été renforcés par des troupes du Caucase et de Cilicie. Les Grecs continuent leur pression. Les Turcs se retirent dans les montagnes de l'Ardiz-Tchal.

Le « Daily Mail » publie une dépêche de Constantinople suivant laquelle les premiers avant-postes grecs seraient arrivés à Angora. Le gouvernement kémaliste se serait retiré à Cesarea.

Au Maroc espagnol

Les cercles officiels de Madrid apprennent que des troupes et du matériel de guerre sont arrivés en suffisance à Melilla et que par conséquent l'avance espagnole contre les rebelles commencera prochainement.

Le désarmement

On mande de Tokio à la « Chicago Tribune »: Ces prochains jours une conférence des commandants d'armée japonais se réunira à Tokio en vue de discuter la question du désarmement. Les officiers supérieurs de l'armée se sont réunis chaque jour pendant ces dernières semaines et on croit qu'ils ont pris position à l'égard du principe du désarmement.

On apprend de source non officielle que le Japon proposera à Washington de conserver 21 divisions avec 290 mille hommes. Une réduction de ces chiffres interviendrait progressivement lorsque les autres puissances auraient réduit leurs effectifs.

On se bat en Amérique

De Londres au « Matin »: Un télégramme de Logan (Virginie occidentale) dit que les combats continuent dans les régions minières.

Les grévistes ont forcé la police de battre en retraite. A l'arrivée des renforts, les combats ont redoublé de violence.

La police et les grévistes sont armés de mitrailleuses. Les pertes sont sensibles; 200 mineurs ont été tués par la bombe des aviateurs militaires.

Selon une dépêche de Londres au « Journal » les troupes sont munies de tous les engins de guerre modernes, notamment de grenades à gaz lacrymogène.

Exécution capitale

Jean Cortès, âgé de dix-huit ans, condamné à mort, en avril dernier, par la cour d'assises, de Vaulcluse, pour avoir assassiné un paysan de Courthézon, a été exécuté vendredi à Carpentras, sans incident.

DERNIERE HEURE

L'effervescence en Allemagne

PARIS, 3. — Dans toute l'Allemagne, le peuple ému par l'assassinat d'Erzberger, s'est dressé face aux hobereaux et aux militaristes.

A Berlin, au Lustgarten, devant le palais de Frédéric-Guillaume III, des hommes de tous les partis de gauche ont défilé par centaines de milliers affirmant leur volonté d'en finir avec la menace que fait peser sur leurs têtes l'attitude de ceux qui rêvent encore d'ensanglanter l'Europe.

Il convient évidemment d'observer avec circonspection ces mouvements de la masse populaire et de ne pas oublier que le drapeau rouge des communistes voisinait avec les pancartes des partis plus modérés qui réclamaient la dissolution de l'Orgesch.

Il ne faut cependant pas diminuer l'importance du nouvel état d'esprit qui semble se manifester outre-Rhin. S'il se développe et s'il se fortifie il deviendra bientôt une des plus sûres garanties de la paix.

Le cabinet Wirth a montré une bonne volonté qu'il serait de mauvaise politique de méconnaître. Sur la tombe d'Erzberger, le chancelier s'adressant au peuple allemand, le supplie de « se détourner de ceux qui veulent l'entraîner dans le malheur. » « L'Allemagne, a-t-il ajouté sera une démocratie ou elle ne sera pas. »

Voilà des paroles que l'on n'a pas accoutumé d'entendre dans le Reich.

Il convient également de remarquer la décision prise par les syndicats de soutenir le gouvernement contre les tentatives des pangermanistes: c'est un indice précieux pour le chancelier.

Souhaitons qu'il ne le néglige pas et qu'il se montre énergique dans l'action qu'il a entreprise contre les fidèles de Ludendorff, auxquels la guerre n'a rien appris et qui ont trop vite oublié la défaite.

Une initiative socialiste

BERNE, 5. — L'initiative demandant un prélèvement sur le capital, lancée par le parti socialiste dans les seuls milieux qui lui sont accessibles, aurait déjà réuni plus de 80,000 signatures. Dans les milieux socialistes, on espère pouvoir en déposer 90,000 au moins.

Combats dans l'Inde

CALICUT, 4. — D'après les détails parvenus concernant la bataille de Tirur-Angadi, au cours de laquelle le chef des rebelles Ali Musilier, et 42 autres Moplals ont été capturés, on apprend que le combat a duré plusieurs heures. Les rebelles ont opposé jusqu'au bout une résistance opiniâtre. Environ 40 Moplals ont été tués.

Les pertes britanniques sont insignifiantes.

BIBLIOGRAPHIE

„La Patrie suisse“

La « Patrie suisse » du 31 août (No 729), qui vient de paraître, est exclusivement consacrée aux actualités, particulièrement abondantes ces dernières semaines; en tête figure le portrait du lieutenant-général David-P. Henderson, directeur général de la Ligue des Croix-Rouges, décédé le 17 août; puis viennent la 1re fête de la Fédération vaudoise des Jeunes campagnes, à Payerne, les 9 et 10 juillet, avec le portrait de son sympathique et populaire président M. Albert Jaton; la Fête des sous-off valaisans à Sion, le 12 juin; l'assemblée de l'Association suisse des sous-officiers, à Montreux, les 30 et 31 juillet; l'incendie du hameau de Chersaulaz (Ormont-Dessus), le 10 août; le passage du Glee Club de l'Université de Harvard (Etats-Unis), à Genève le 10 août; le match international de tir à Lyon, du 9 au 13 août; l'ouverture de la Conférence internationale pour la Russie affamée, le 15 août à Genève, la semaine clubistique du C. A. S. du 31 juillet au 7 août; l'ouverture du XVIIe Congrès international contre l'alcoolisme, à Lausanne, les 21 et 22 août; la remise aux catholiques romains de l'église de la Sainte-Croix à

Carouge (Genève); le 23 mai; le tout avec 25 belles illustrations en taille douce, et autant d'articles. C'est intéressant et copieux à souhait. O. T.

Le chocolat mondain pour les palais cultivés (Toblerido) Prix de l'étui, fr. 0.80

ARTHRITISME

et toutes ses conséquences
Rhumatisme, Goutte, Névralgie, Constipation, Maladies du foie. Retour d'âge
Maladie de la peau, Ulcères.

variqueux (dartres, eczéma, démangeaisons, plaies, etc.), à toutes les parties du corps, cheveux, barbe, anus, etc. Guérison complète de toutes ces maladies, même les plus rebelles et anciennes, par extraits de plantes du Doct. Daman, spécialiste. Dem. circul. No 65 avec preuves au Déposit. Prof. P. Parat, rue Ancienne 7 à Genève (Carouge) en indiquant bien pour quelle maladie.

CHANGE A VUE

Communiqué par la Banque Cantonale du Valais (Sans engagement) {5 septembre 1921

	Demande	Offre
Paris	45.—	46.—
Berlin	6,50	6,90
Milan	25,50	26,50
Londres	21,60	22.—
New-York	5,75	5,95
Vienne	—,65	—,78
Bruxelles	44.—	45.—

CLINIQUE DU GERMANIER

ETABLISSEMENT SANITAIRE 1^{er} ORDRE

TRAITEMENT Maladies de l'Estomac, Intestins
CHIRURGICAL: Vessie, Gynécologie (Maladies de la femme)
Maladies des os et articulations

Chapelle dans la maison — Service religieux tous les jours
AUMONIER ATTACHE à la CLINIQUE

PRIX DE PENSION A PARTIR DE Fr.9.— (VISITE MEDICALE COMPRISE)
PRIX SPECIAUX POUR ENFANTS

SION Seulement 2 jours encore PLANTA

GRAND Cirque et jardin zoologique

de Karoly frères
Lundi et Mardi à 8 h. 15
2 Grandes Représentations d'adieu
Irrévocablement les dernières à Sion avec programme nouveau

Darling pur sang anglais dressé et monté à haute école. «Bet-jar», «Mada» pur sang hongrois dressés en liberté et autres
Jardin zoologique est ouvert toute la journée dès 10 heures du matin.

Autobus au sortir de spectacle pour Ardon

La Rose Bleue

IX

Le départ de Germain sembla apporter une détente. Le soir, Maur resta avec elles. Ils parlèrent de leur mère, — ce qu'ils n'osaient guère faire devant Germain, et évoquèrent des souvenirs d'enfance. Maur redevenait lui-même dans une atmosphère de sympathie, et il parla presque gaiement de sa vie future.

— On pourra le gâter, n'est-ce pas, tante Rosie?

— Sans doute! je lui ferai des terrines.

— Et moi, des gateaux... Tu ne dédaigneras pas mes biscuits, n'est-ce pas, Maur?

— Je ne dédaignerai rien du tout!

— Et tu écriras souvent?

— Souvent?... Ce n'est pas dans mes cordes. Mais je te raconterai ma première garde, ma première salle de police...

— Non, tu n'auras jamais de punition!

— Je veux bien...

— Et ton premier galon, Maur! J'en serai fière.

— Moi aussi...

— Tu ne regrettes pas trop la cavalerie?

— Oh! si. Mais mon oncle dit que j'y aurais dépensé trop d'argent, et je ne pouvais aller contre ses conseils... Va pour la reine des batailles!

— Alors, c'est Saint-Maixent?...

— Oui...

— Et je t'offrirai, sur ma petite bourse, tes premières épaulettes.

Maur eut un rire faux.

— Dans ce temps-là, dit-il, tu auras un mari, et ta petite bourse aura un meilleur emploi.

— Un mari! Je ne me marierai pas, Maur. Le pauvre papa ne peut pas rester seul.

— Que de folies vous dites! s'écria brusquement tante Rosie. C'est extraordinaire de voir comme les jeunes gens vivent dans l'avenir! Apprenez à concentrer sur le présent vos pensées et vos énergies... Et si vous voulez, allons demain, avant le départ de Maur, à Paray-le-Monial.

— Oh! tante Rosie, maman aurait aimé cela! dit Lydie, les armes aux yeux.

— Et c'est une belle étape pour se séparer, ajouta Maur.

Et ce fut en ce lieu béni qu'en effet, ils se séparèrent. Une tristesse invincible envahissait le cœur de Lydie. Un vide qu'elle ne cherchait pas à s'expliquer, mais dont elle avait douloureusement conscience, se faisait tout à coup dans sa vie. Elle sentait plus amèrement que jamais la perte de sa mère. Mais Mlle de Larguenat, tout en ayant pitié d'elle, éprouvait une compassion plus profonde encore pour Maur, le pauvre Maur, qui cachait héroïquement un douleur bien autrement raisonnable... Il sentait, maintenant, ce qu'eût pu être son avenir s'il avait réalisé les vœux de Mme Ravray, s'il était entré à Saint-Cyr, s'il avait eu en vue d'ici à deux ans, une carrière toute faite, lui permettant de fonder un foyer. La pensée de ne plus retrouver la petite Lydie de sa jeunesse, libre et aimante, tordait son cœur.

L'amour latent, inconscient d'abord, qui s'était développé dans cette intimité familiale devenait une torture; il ne pouvait espérer que d'ici à quatre, cinq, six années, Lydie ne se marierait pas. Il n'avait pas eu, un instant, l'idée de lui demander de l'attendre; cette intuition même, la confiance implicite qu'on plaçait en lui le lui eussent défendu; d'ailleurs, il gardait de son échec une triste humilité, et n'était pas assez sûr de lui pour engager une vie si chère. Et, cependant, il y avait des heures où il croyait entendre, dans la douce voix de Lydie, un écho à son amour caché, où il ne pouvait s'empêcher de croire qu'il eût été écouté, que la promesse eût été faite joyeusement, simplement, que c'eût été le seau d'une jeunesse heureuse. Trouverait-elle, la chère Lydie un cœur aussi aimant, aussi dévoué? Le passé commun, l'affection sacrée qu'ils avaient partagée, le regret profond qu'ils sentaient tous deux, tout cela pouvait-il être compensé par l'amour d'un étranger, si ardent fut-il? Le pauvre Maur courrait la tête; quelque chose lui disait qu'il n'avait pas seulement perdu son bonheur, mais qu'il avait privé Lydie d'un dévouement sans bornes, d'une tendresse incroyablement fidèle. Ah! l'omission d'un devoir! Quel triste changement elle produit dans l'ordre d'une vie, comme un fil conducteur se rompant dans la trame... C'était un devoir facile, un devoir d'enfant d'obéir à ses maîtres, de travailler, de remplir un programme. Ils passèrent cependant des heures très douces à Paray. Ils étaient de ceux que le culte d'un Cœur semble la plus merveilleuse des révélations. Le Cœur qui compatit, qui aime, qui console, leur gardait, en ce lieu unique, un réconfort inespéré. Lydie tressaillait de joie au milieu de sa peine, à sentir Maur, si pro-

fondément pareil à elle, si ému des mêmes impressions. Et l'on eût dit, quand ils se séparaient, que l'ami, la mère absente avait placé sur les lèvres presque enfantines de Lydie les paroles qu'elle eût dites, elle-même, à son enfant d'adoption:

— Maur, aie toujours confiance en Lui, pour faire ton devoir, et même, si tu errais, pour y revenir...

Il la regarda avec un peu de surprise, puis répondit en souriant:

— Avec sa grâce, je n'errerais pas, petite sœur. Il me semble qu'il m'a montré une voie droite... au bout de laquelle il y aura... peut-être... du bonheur...

X

Lydie traversa alors une période si douloureuse que plus tard, même dans les épreuves que la vie lui tenait, comme à tous, en réserve, elle s'en souvint avec une sorte d'horreur et aussi avec une pitié pour elle-même. Tout ce qui fait le charme de la jeunesse semblait à jamais effacé. L'avenir lui paraissait terne, lourd, tragiquement ennuyeux et tellement fermé! Il lui semblait qu'elle n'avait pas une espérance à laquelle accrocher sa pensée, que, dans ce désert morne qui l'entourait, il ne se trouvait nulle oasis. Elle avait un sentiment douloureux de la longueur du temps. Ce n'était pas que, prises à part, les heures lui semblaient difficiles à passer; mais c'était la vision de l'existence qui était comme une route sans fin. Les jeunes croient à la durée de leurs états d'esprit; ils se pensent toujours établis dans une atmosphère stable, et Lydie eut protesté si on lui eût dit que le soleil perçait de nouveau les nuages, que son fardéau serait

allégé, qu'elle se sentirait un jour, jeune et vivante. Naturellement, elle attribuait à la mort de sa mère et au chagrin qui ravageait son cœur cette disposition morbide, cette espèce de désespérance. Etait-ce cela uniquement? L'autre lien qui venait de se rompre ne laissait-il pas sa déchirure spéciale? L'autre séparation, en apparence moins inexorable, ne brisait-elle pas quelque sentiment inconscient, quelque rêve ignoré; ne changeait-elle pas mystérieusement les conditions de sa vie intime?

Mlle de Larguenat comprit sans doute ces choses subtiles, presque insaisissables. Elle se garda de leur prêter un corps en exprimant une compassion trop vive; mais elle ramena vers le passé cette pauvre petite âme que le présent torturait, et qui ne croyait plus en l'avenir, — vers le passé tout proche, qui était doux, malgré tout, qui ravivait les traits d'une mère incomparable, et vers le passé lointain, celui de sa jeunesse à elle, de ses parents morts des années qu'elle n'avait pas connus, mais dont les traditions demeuraient, de la Rose-raie, enfin, à l'histoire de laquelle chaque vie chaque mort ajoutait un chapitre. Tante Rosie occupa Lydie. Les labeurs de tout genre s'offraient à elle: travaux de ménage, détails d'exploitation, soin des pauvres, entretien de l'église. Lydie entraînait dans ses vœux avec une excitation fiévreuse; elle brodait, tricottait, s'en allait à la lutherie, cueillait les fruits, aidait à préparer les conserves. Bien qu'elle ne prît plus d'intérêt à rien, elle ne refusait jamais à sa tante de lui faire la lecture, et parfois sa souffrance s'endormait au contact des pensées hautes et saines, des récits d'un intérêt élevé.

Elle avait attendu avec une impatience presque douloureuse les premières lettres de Maur. Celui-ci n'était pas un épistolier, mais il

FORTE BAISSÉ FORTE BAISSÉ

NOUVEL ARRIVAGE d'un wagon de

VIANDES CONGELÉES

D'ARGENTINE

- Quartier de devant dep. 60 kg. à Fr. 2.80 le kg.
Quartier de derrière dep. 60 kg. à 3.80
Bouilli 1er choix à fr. 2.50 et 3.—
Rôti, 1er choix » 4.— et 4.50
Belle graisse de rognon à 1.50
Graisse fondue 1.50
Beau bœuf salé 2.50
Beau bœuf fumé 4.50

SAINDOUX DU PAYS 3.—
Cervelas et gendarmes la douz. à Fr. 4.—
Excellentes saucisses fumées, le k. à 3.—

Expéditions par retour du courrier

Grande Boucherie-Charcuterie HENRI HUSER, S. A. LAUSANNE Téléphone 31.20

Papiers Peints

ETABLISSEMENTS

W. WIRZ-WIRZ S.A., BALE

Maison la plus importante

Demandez nos échantillons chez les principaux Entrepreneurs de Gypserie et peinture du Valais.

Livraison rapide

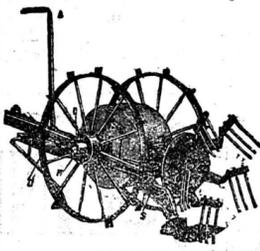
Le Lysoform est employé dans les Hôpitaux, Maternités, Cliniques, Sanatorias, etc., ayant été reconnu par MM. les Docteurs comme le meilleur Antiseptique, Microbicide et Désinfectant. Exigez pour flacons et bidons d'origine notre marque déposée.



U. AMMANN, ATELIERS DE LANGENTHAL

Arrache pommes de terre „Stoll“

Machine étant connue comme fournissant le travail le plus avantageux et propre. N'abîme pas les tubercules!



Bouilleurs „Ventzki“ Machine à écraser les pommes de terre

Moteur électrique sur train, Batteuse, Presses à paille à liage automatique, Machine à nettoyer et trier les céréales. Moulins pour farine panifiable. Concasseurs, Coupe-paille, Hâche-paille, Coupe Racines, Broyeurs à os. Pressoirs et broyeurs à fruits.

Aux Cantines, aux Amateurs de Viandes et Charcuterie

de qualité et bon marché, la Caballus S.A. Boucherie chevaline de St-Laurent (à côté de l'Eglise) Lausanne offre: Bouilli avec os ou sans os fr. 2.20 et 2.50 le kilo; Rôti sans charge, fr. 3.20 et 3.40 le kg. Spécialités: Atriaux saucisses à rôtir, frais fr. 3.50 le kg. Viande fumée fr. 3.— le kg. Saucisses fr. 3.50, saucissons au lard fr. 3.80 le kg. Salamis, Salamettis très secs, excellents, fr. 4.25 le kg. Expéditions contre remboursement, à partir de 2 kg. Port payé à partir de 5 kilos. Téléphone 40.98.



KRISIT Poudre à nettoyer Henkel

Dames Retards. Conseils discrets par Case Dara, Rhône 6303, Genève

TIMBRES EN CAOUTCHOUC Imprimerie Gessler, Sion

REGLES MENSUELLES Remèdes régulateurs contre les retards mensuels. Ecrire à H. NALBAN, pharm., 33, rue du Stand, Genève.

Envoyez vos

Ressemelages

à la Grande Cordonnerie Mistral 22 rue Verdaine, GENEVE

qui vous fera payer Fr. 6.50 pour hommes, Fr. 5.50 pour dames, vous les retournera franco de port le même jour.

IMPRIMERIE GESSLER

RUE DE LA DENT-BLANCHE SION

- ACTIONS FACTURES BROCHURES CATALOGUES Cartes d'adresses Memorandums Enveloppes Registres Chèques - Traités Brochures Prix-courants Menus - Volumes
STATUTS JOURNAUX AFFICHES PROGRAMMES Têtes de lettres Circulaires Faïence-part Tableaux Cartes de Visite Etiquettes de vins Travaux pr. administrations etc.

Travail prompt et soigné

PRIX TRÈS MODÉRÉS

LA TANAGRA

Vous admirez mon Tanagra, me dit le docteur qui venait de surprendre mon regard curieux.

Certes, cette figurine est exquise de finesse. Quelle grâce aussi dans la sveltesse de l'adorable petite danseuse. Elle ne doit pas avoir beaucoup de jumelles à Paris...

Non, je la crois fille unique. Je lui ai, d'ailleurs fait, en l'acquérant, une marque à ma façon, peu apparente, mais distincte, qui me permettrait de l'identifier au milieu de tout un essaim chorégraphique. Je lui ai assigné une place d'honneur sur mon bureau. C'est ma favorite. Elle m'est très chère parce qu'elle a une histoire...

Il était vraiment tentant d'inviter le médecin à raconter l'histoire de sa jolie statuette. Les rideaux étaient tirés. Les vastes rayons d'une bibliothèque austère s'enveloppaient dans le fond de la pièce, d'un manteau d'ombre grave et mystérieuse. Un buste d'Esculape, à moins qu'il ne représentât un Hippocrate sarcastique, semblait se moquer, du haut de son socle, des disgrâces humaines qui se confessaient, aux heures de consultation, dans ce sanctuaire des misères physiques. Des yeux très noirs, étincelaient malicieusement derrière un binocle. A ce trait familier, je m'aperçus que le docteur allait parler.

N'espérez pas, fit-il, les péripéties angoissantes d'un drame emprunté au répertoire d'Edgar Poe. Vous seriez déçu. Il n'est rien de tragique dans le cas de ma Tanagra, mais vous me permettez, à propos d'elle, d'enfraîndre les

inflexibles règles que respecterait un bon conteur. Dussé-je être foudroyé, je ne commencerai pas par le commencement.

Un soir, après dîner, je lisais ici lorsqu'un inconnu sonna pour m'entretenir d'urgence. On introduisit un homme de trente-cinq ans peut-être, d'une mise modeste, qui devait être celle d'un employé. Il était très agité. « Docteur, me déclara-t-il dès l'abord, je suis extrêmement tourmenté. Ma femme est atteinte d'une pleurésie. La fièvre dépasse quarante degrés. J'ai confiance en vous. Je vous en supplie, venez-la soigner. » Je me retranchai: « Vous n'avez pas attendu ce moment critique, je gage, pour convoquer un docteur? »

Evidemment non. Eh bien, monsieur, si votre médecin traitant m'appelle en consultation, je viendrai. Sinon, je ne puis que m'abstenir. Vous comprendrez ce sentiment de délicatesse.

Loin de se laisser convaincre, mon visiteur m'adjura de le suivre. Je m'attendris. Je questionnai pourtant encore:

Mais, enfin, pourquoi me pressentir, moi, plutôt que tel autre de mes confrères? Je ne suis pas un spécialiste des affections pulmonaires. Nous ne sommes pas voisins. Qui vous a donc conseillé de vous adresser à moi?

Un hasard! un hasard providentiel! J'ai découvert votre nom dans le carnet de ma femme et j'ai pensé que le Ciel me le révélait.

Le pauvre homme devenait ému. Il me touchait et m'intriguait. Son nom, je vous le répète, m'était inconnu. Comment le mien pouvait-il figurer sur le calepin de la malade? L'explication cependant, était élémentaire. Ma clientèle est nombreuse. Je reçois souvent des gens

de passage qui ne me fournissent aucun renseignement. Ils règlent mes honoraires séance tenante. Parfois, je les revois quelques jours, quelques mois ou même quelques années plus tard. « Ah! c'est vous! » Je me rappelle vaguement les particularités de leur anatomie, mais je suis moins fixé que leur créancier sur leur généalogie et leur état-civil. La femme de mon visiteur avait été probablement l'une de ces clientes fugitives qui se succèdent sur le grand tauteuil où vous êtes assis.

Une voiture nous attendait en bas. Elle nous conduisit rue des Dames. Nous gravâmes, en frottant des allumettes, un escalier très raide. Au troisième, une porte était entrebâillée. Nous entrâmes. Au bruit de nos pas dans le vestibule, une vieille parents, qui faisait office d'infirmière, se porta à notre rencontre et nous mena dans une chambre, assez sommairement meublée, où une femme alitée, jeune d'aspect, les cheveux en désordre sur l'oreiller, vociférait frénétiquement dans une sorte de délire. Le thermomètre marquait 40°. J'auscultai la patiente, tandis que le mari, anxieusement penché, cherchait à déchiffrer mon jugement. Le diagnostic ne pouvait être très favorable. La pleurésie était terriblement engorgée. Néanmoins le cœur paraissait solide. L'organisme luttait, en somme, avec vaillance. Je me redressai, lentement, comme je le fais quand il faut réfléchir avant de me prononcer. Je prescrivis une médication énergique qui avait été négligée. Je recommandai des bains pour abaisser la température et je me retirai en tranquillisant l'entourage.

Rassurez-vous, la situation n'est nullement désespérée.

Mon intention était de m'en tenir là, mais,

dès le lendemain, le médecin traitant, un très jeune confrère me téléphonait, joignant ses instances à celles du mari pour me prier de m'intéresser à la malade; il prenait mon heure afin de se rencontrer avec moi. Ma conscience, dans ces conditions, m'eût interdit de me dérober. Je retournai rue des Dames. Sept jours de combat et nous triomphâmes. La pleurésie au déclin de sa période aiguë, capitula brusquement. Un soir, elle résistait encore sur ses positions avec 38°5. Le lendemain matin, la reddition était totale avec 37°2. J'avais remarqué que la patiente, progressivement revenue à elle, me contemplait avec une sorte d'étonnement singulièrement accentué. Elle était littéralement stupéfaite, à n'en pas douter, de me voir à son chevet. Elle en était hébétée...

La guérison en perspective mettant fin à mon rôle, je résolus, cette fois, de laisser à mon confrère le soin de surveiller les progrès de l'amélioration. Je le fis savoir à voix basse au mari. Il me pressa les mains avec effusion, en m'engageant à m'arrêter un instant dans le salon, un de ces petits salons bourgeois, au sens le plus simple du mot, avec un ensemble de meubles disparates, achetés les uns après les autres: une garniture simili-bronze sur la cheminée et un piano droit, surmonté d'un vase en cristal portant un bouquet pour constituer le monument de résistance d'une installation improvisée et primesautière. Là, je m'assis sur un sofa, à côté d'un minuscule guéridon, sur lequel avaient été disposés les objets les plus précieux du ménage: statuettes, bonbonnières, et je distinguai, près d'une tabatière qui me frappa beaucoup, une Tanagra, la Tanagra que voici, me dit le docteur en me montrant la mignonne figurine qui dansait sur son bureau...

Je détaillai cette Tanagra avec une telle sion que je n'écoutai que fort distraitemment mon interlocuteur me parlant de sa gratitude infiniment assurée qu'il ne s'acquitterait jamais complètement de la dette contractée; bref, me parlant de ces chaudes paroles conventionnelles qui feraient croire, une seconde, à un praticien vaniteux qu'il est véritablement capable de suppléer la nature en sauvant ses semblables. « Docteur, conclut-il, que vous dois-je? Je veux... tout de suite... » A ce moment, je voyais, j'étais absorbé par l'inspection de la Tanagra que j'avais saisie pour l'approcher mes yeux. Le mari insistait: « Dites, docteur, cinq cents, mille francs? Nous ne sommes riches, mais nous avons des économies... » lors, sans lâcher ma statuette, je répondis: « Ça va! » en la lui désignant. Il se récria: « Mais ce n'est rien en proportion de ce que je vous dois. Ma femme disait l'avoir eue pour rien... »

Si fait. Vous avez bien voulu vous souvenir de ce qui me serait agréable. Je refuse toutes autres honoraires.

Là-dessus, j'emportai la Tanagra. Et maintenant, si vous désirez savoir pourquoi je l'ai placée dans mon bureau, je vous dirai que c'est par précaution. Elle se trouvait jadis, dans un salon où l'avait volée, ma cliente de passage, rafféuse de salons de médecins, celle-là même dont le mari tenait tant à me récompenser.

signe distinctif ne me trompait pas. J'avais été inconsciemment de ce larcin... Je n'ai pas trop méchant, vous le voyez, car j'aurais restitué à mon camarade, le docteur Durand, la tabatière repérée qui voisinait avec ma Tanagra... Mais je ne voulais ni créer de scandale ni passer pour un manaque de bibelots.

multipliait volontiers les petites lettres courtes, qui donnaient des nouvelles en relief, sans rien d'intime toutefois, sans traduire les sentiments. Il y eut un de ces petits billets, daté de Rennes. « Chère tante Rosie, chère Lydie, je vous écris de cette pauvre maison où ma tante chérie croyait revenir, où tout garde son empreinte. J'ai le cœur brisé, je repartirai ce soir. J'ai cru voir Germain à Paris. Naturellement, c'était une ressemblance, puisqu'il est en Auvergne. J'écrirai de Toul, je vous aime chèrement... »

La seconde lettre était, en effet, datée de Toul.

« Chère tante, chère Lydie, me voici soldat. Vous ririez un peu de ma tournure; je suis tondue, naturellement, mon pantalon est un peu court, et ma capote a, dans le dos, une estafade recousue de fil blanc. Mon sergent m'a dit: « Il faut changer ça, mon garçon; achetez du fil bleu et faites-moi vivement et proprement une reprise « perdue ». C'est ainsi que les appelait ma bonne femme de mère. » Me vois-tu, Lydie, enfilant une aiguille et rapprochant les lèvres de la blessure? Heureusement, il y a des accommodements. Un petit soldat à l'air futé m'a confié qu'il a travaillé chez un tailleur, et que moyennant le don d'un paquet de tabac il ferait la reprise beaucoup mieux que moi; je n'ai pas eu de peine à le croire!

« En attendant que je me fasse tondre la peau avec ou sans reprises, — pour mon pays, je fais de la gymnastique suédoise, l'exercice, et je pèle des pommes de terre. Mes pauvres mains, si tu les voyais! Mais je suis plein d'entrain; être soldat relève toutes les humbles besognes! »

« J'ai déjà deux ou trois camarades, et tout le monde me tutoie. Cela aurait épâté le maré-

chal-de-camp, hein, tante Rosie? »

« Mon colorat est charmant, le co'o, comme nous disons. Il me donnera quatre jours de permission, sur la demande de ton père, pour ces fameux comptes de tutelle. »

« Quatre jours de permission! Ce sera bon tout de même, dit Lydie, dont les yeux étaient tout à coup moins tristes. Et après, ce sera le jour de l'an, et puis Pâques... On se reverra encore. »

« Etaient-ce là les petites, toutes petites joies dont les jeunes ont besoin de jalouer leur route? De ce jour-là, elle eut plus de vie. Germain revint au bout de sa semaine, fatigué, anxieux. Il ne se reposa point, cependant. Maintenant, il s'en allait souvent à Vichy où il avait retrouvé un de ses professeurs, et lorsqu'il était à la Roseraie, il s'isolait encore semblant fatigué par les efforts de sa sœur pour le distraire. »

« Quelques jours avant le retour du colonel, il décida de repartir pour Paris, ayant, disait-il, à y faire des recherches pour un travail important, qui devait être assez largement rémunéré. »

« Je voudrais alléger le sacrifice que fait mon père en me soignant encore cet hiver, dit-il, avec un soupir impatient. »

« Tu le rendrais inutile, ce sacrifice, si tu le remettais tout à fait, mais tu te fatigues trop pour cela, répondit sa sœur, désolée. »

« Elle s'était vainement efforcée de se rapprocher de lui, de parler avec lui de sa mère, et aussi de Maur. Il supportait impatiemment ces essais d'intimité, et le nom de Maur spécialement, semblait l'énerver. Malgré l'inétude que lui causait le départ de son frère et la reprise de travaux trop ardues, Lydie ne put

s'empêcher d'éprouver un soulagement en se retrouvant seule avec sa tante. »

XI

Le retour du colonel fut poignant, bien que sa douleur ne se montrât pas expansive. Et peu de jours après, ce fut le retour dans la maison d'où la mère était à jamais disparue. Quelle vie tristement nouvelle.

Sur les conseils de Mlle de Largueant, le colonel prit chez lui une anglaise d'un âge mûr, pour accompagner sa fille. Elle ne devait exercer sur Lydie aucune autorité, mais l'aider un peu dans la besogne nouvelle du ménage et surtout lui servir de chaperon. Au bout de quelques jours, il écrivit à son collègue de Toul pour lui demander une permission pour Maur, et il se rendit à la Société de crédit à laquelle il avait déposé ses papiers et ses valeurs.

« Une dépêche, papa, dit Lydie, qui, ayant frappé à la porte de son père, le trouva occupé à examiner son portefeuille. Il y avait sur le bureau, des titres étalés, des billets de banque et des papiers chargés de chiffres. »

« Il leva vers elle un regard légèrement impatient. »

« Qu'est-ce? Je suis occupé. Ah! une dépêche. »

« Le déchira ce télégramme et dit brièvement, — Maur est à Paris depuis ce matin, il arrive ce soir pour dîner. »

« Maur est à Paris depuis ce matin! Alors je vais faire une crime au chocolat, il le aime bien, dit Lydie, avec une lueur de gaieté. — Où? à la gare, papa? »

« Non, certes, dit sèchement le colonel. Maintenant, Lydie, laisse-moi, j'ai à travailler, »

Elle s'attarda une minute cependant.

« Papa, dit-elle hésitante, est-ce que... Est-ce qu'il y a quelque chose pour Maur? N'est-on pas content de lui? »

« Il n'y a rien que je sache... Mais j'ai un souci, laisse-moi à mes comptes ma petite fille. »

« Un souci... Lydie soupira. Déjà l'impression de joie qu'elle avait ressentie s'effaçait. Il n'y avait que trois semaines qu'elle était maîtresse de maison, et son apprentissage lui semblait terriblement laborieux. Elle n'aurait jamais cru, dans l'atmosphère de modeste aisance à laquelle elle était accoutumée, qu'il lui si difficile d'équilibrer un budget. Comme sa mère était habile. Elle essayait de le devenir aussi; mais la nécessité de tenir un rang, les charges qu'occasionnait Germain rendaient sa tâche bien difficile. Elle eût cependant tellement souhaité d'épargner à son père des préoccupations d'argent, doucement pénibles dans son état d'esprit. »

« Elle redoutait, maintenant, sans vouloir se l'avouer, que ces soucis n'eussent un reflet sur l'accueil réservé au pauvre Maur. Cela ne serait pas juste; mais son pauvre père était bien excusable. Comme, cependant, les jouissances d'ici-bas, les petites comme les grandes, sont facilement gâtées! Elle se rendait compte de ce que cette attente avait eu de bon pour elle, et voilà que le pauvre Maur allait être reçu sans élan, sans affection. »

« Elle s'occupa, cependant, de faire la crème au chocolat que Maur aimait bien. Elle avait gardé l'habitude de sa mère de placer quelques fleurs sur la table. Elle choisit de géraniums rosés, et les arrangea dans une petite tiancée bretonne que Maur lui avait donnée. C'était doux, quand même, de le recevoir. Mais elle se rappelait les yeux pleins de larmes, »

la joie de sa mère quand elle attendait « les garçons », et se disait que, maintenant, les réunions seraient voilées de tristesse. Pourquoi son père ne voulait-il pas aller à la gare? Est-ce que c'était contraire au décorum de son colonel se montrer dans les rues avec un simple soldat? Mais Maur était comme son père. Elle regarda vingt fois la pendule, puis mit à la fenêtre et surveilla le pont sur la Seine, qu'elle voyait en se penchant un peu. Elle trompée plusieurs fois en apercevant uniformes. Mais, maintenant, c'était elle, lui, avec sa taille élevée et ses grandes jambes, arpentant le quai, puis traversant le pont. Il la vit de loin, il agita vivement le képi... Mais c'est qu'il était très bien dans sa modeste uniforme, aussi élégant, même, qu'il comportaient la grosse capote et les épaulettes de laine. »

« Il disparut sous la porte cochère, et Lydie se précipita pour ouvrir elle-même la porte de l'escalier. Il montait l'escalier à grandes enjambées, et se découvrant vivement, lui donna une fraternelle accolade. »

« Lydie! quelle douleur et quelle joie de le revoir ici! Mais c'est encore mon cher Maur, n'est-ce pas? »

« Oh! oui, toujours! dit-elle en fondant en larmes. »

« Mais elle s'essuya vivement les yeux et se traîna vers la chambre « des garçons ». Comme du temps de sa mère, elle y avait placé des fleurs, et aussi des paquets de lettres. »

« Oh! Lydie, c'est si pareil et si différent murmura-t-il, les larmes aux yeux. »

« Maur est arrivé? dit la voix du colonel. »

(A suivre)